



Carte d'identité & Passeport

Comment récupérer son titre

- Vous recevez un message de l'ANTS sur votre téléphone portable
- Venez sans rendez-vous aux heures d'ouverture du service pour récupérer votre titre
- **Vous avez 3 mois pour venir le récupérer, passé ce délai, le titre sera détruit**
- Présentez-vous en mairie avec votre récépissé de dépôt de demande
- **Pensez à rapporter votre ancien titre d'identité !**

Rendez-vous le :

Date :Heure :

Nos horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	10h00 - 12h00	17h30 - 19h00
Mercredi	10h00 – 16h00	
Jeudi	10h00 – 12h00 Semaine impaire Fermé : Semaine paire	17h30 – 19h00
Vendredi	8h30 – 12h30	Fermé
Samedi	9h00 – 12h00 Semaine paire Fermé : Semaine impaire	Fermé

Rendez-vous par téléphone (aux heures d'ouverture) au **03.84.25.13.34**

Ou sur notre site internet : www.beaufort-39.fr

Pour les demandes de pièces complémentaires :

cni-passeport@beaufort-orbagna.fr

AVANT VOTRE RENDEZ-VOUS :

Remplir la pré-demande sur le site internet (ants.gouv.fr) et imprimer le récapitulatif

Ou remplissez le dossier papier à récupérer en mairie.

- Vous pouvez vous rendre chez France Service une personne vous aidera à remplir votre dossier.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pièces justificatives à fournir **OBLIGATOIREMENT**

Apportez les originaux ! (Ils vous seront rendus)

- Le récapitulatif imprimé de la pré-demande ou le formulaire CERFA
- Renouvellement : l'ancienne CNI ou Passeport
- Photos d'identité récente - 6 mois conforme aux normes.
Ne souriez pas et ne portez pas de lunettes sur la photo.
Ne pas les couper, plier, coller et sans trombone.
- Justificatif de domicile de - 6 mois :
Facture d'eau, facture d'électricité ou de gaz.
Les lettre de rappels et les échéanciers ne sont pas acceptés
- Extrait d'acte de naissance avec filiation de – 3 mois

En cas d'hébergement : attestation sur l'honneur + pièce d'identité ORIGINAL de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins d'un an au nom de l'hébergeant

MINEURS ET TUTELLES

- Pour les mineurs : pièce d'identité ORIGINAL des représentants légaux, présence OBLIGATOIRE de l'enfant (Signature + prise d'empreinte à partir de 13 ans)
- En cas de garde alternée : Jugement de garde alternée, justificatif de domicile des 2 parents et carte d'identité ORIGINAL des 2 parents.
- Pour un majeur sous tutelle : décision de mise sous tutelle et pièce d'identité en original du tuteur.

CHANGEMENT D'ETAT CIVIL

- Ajout du nom d'épouse : acte de mariage
- Modification épouse ⇔ veuve : acte de décès
- Divorce : Jugement du divorce pour maintient ou retrait du nom d'épouse
- Nom d'usage pour un mineur : autorisation parentale d'utilisation du nom d'usage + CNI en original du parent.
- Changement de nom et ou prénoms : acte de naissance rectifié

PERTE OU VOL

- Carte d'identité : Timbre fiscal de 25€.
- Déclaration de perte (en mairie) ou de vol (en gendarmerie)
- Timbres fiscaux pour le passeport :
De 0 à 14 ans : 17€
De 15 à 17 ans : 42€
Majeurs : 86€

ADRESSES UTILES

France Services :

Maison Commune 10 grande rue 39190 BEAUFORT-ORBAGNA
Lundi, mardi et mercredi : 8h15 – 13h00
Mardi et jeudi : 13h00-18h00
03 84 48 96 67 – 06 99 83 08 77 efs.beaufort@ccportredujura.fr

Pour vos photos d'identité :

Maximarché Beaufort
Rue du Champ Bouvier
39190 BEAUFORT-ORBAGNA

LES 4 SAISONS
31 Route nationale
39190 BEAUFORT - ORBAGNA

Pour les timbres fiscaux :

LES 4 SAISONS
31 Route Nationale
39190 BEAUFORT-ORBAGNA

Ou sur le site :
www.timbres.impots.gouv.fr